chez Eugène Isabey. La fièvre de déplacement le reprit bientôt; il parcourut l'Europe entière, l'Algérie, le Sénégal et le bas de la côte d'Afrique. En 1840, Durand-Brager était, par ordre ministériel, embarqué sur l'*Oreste*, qui faisait partie de l'expédition de la Plata sous les ordres de l'amiral de Mackau. En route, l'*Oreste* fut détaché de l'escadre et expédié sur Sainte-Hélène, pour rejoindre la *Belle-Poule*, qui devait rapporter en France les cendres de Napoléon Ier. Durand-Brager assista à l'exhumation, et, à son retour, en 1844, il publia un ouvrage in-folio, avec texte et pièces officielles, intitulé : *Sainte-Hélène, translation du cercueil de Napoléon Ier*, etc. L'*Oreste* ayant regagné la Plata, Durand-Brager reprit son poste à bord de ce bâtiment, explora l'intérieur de la république Argentine et l'Uruguay, et s'avança jusqu'aux confins de la Patagonie. Il se trouvait à Buenos-Ayres lors des massacres de 1842; il n'y échappa que par miracle. Après avoir, dans un nouveau voyage, doublé le cap Horn et franchi le détroit de Magellan, puis remonté toute la côte du Brésil, il rentra en France à la fin de 1843 et peignit, pour son début, le *Combat de la frégate française le* Niémen *contre les frégates anglaises* Arethusa *et* Amethyst. Ce tableau, qui figure aujourd'hui au musée de Bordeaux, valut à son auteur une médaille d'or. En 1844, Durand-Brager fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. L'année suivante, le gouvernement lui commanda deux grandes toiles : le *Bombardement de Mogador* et la *Prise de l'île de Mogador*. A la même époque, le prince de Joinville fit peindre par l'artiste un panorama en six tableaux de la rade de Rio-Janeiro. Il exécuta encore pour la liste civile plusieurs *Vues du Brésil* et les *Combats de Tanger* et de *Saint-Jean-d'Ulloa*. Vers la fin de 1845, le peintre fut attaché à l'expédition de Madagascar. En 1847, il exposa le *Combat du corsaire la* Dame-Ambert *contre la corvette anglaise* City, pour la ville de Bordeaux. Deux autres toiles, deux drames maritimes, *Matin* et *Soir du dernier jour*, furent acquises par l'Etat. La dernière, qui faisait partie de la collection du Palais-Royal, fut brûlée en 1848. Notons en passant que plusieurs autres tableaux de Durand-Brager partagèrent le même sort aux journées de Février : les *Panoramas de Rio*, la *Belle-Poule*, etc., furent détruits lors du sac des Tuileries; l'incendie du palais de Neuilly anéantit sa *Vue de Rio* et les *Combats de Mogador* et *de Saint-Jean-d'Ulloa;* enfin le *Combat du corsaire la* Dame-Ambert fut réduit en cendres lors de l'incendie du musée de Bordeaux. En 1853, à la veille de la guerre d'Orient, le peintre, qui alors était à Syra, dans l'Archipel, dont il visitait les différentes îles, rejoignit notre escadre et monta à bord du *Cacique*, qui exécutait la reconnaissance des côtes de la mer Noire et des forts russes de la Mingrélie et de l'Abasie. L'éditeur Goupil a publié un intéressant album de la partie pittoresque de cette reconnaissance.

C'est à partir de ce moment que Durand-Brager envoya à la *Patrie*, sous le pseudonyme de *Rambal*, à l'*Illustration* et au *Monde illustré*, sous son propre nom, ses intéressantes correspondances et ses nombreux dessins.

De retour dans le Bosphore, il fut dirigé sur Varna. Il assista ensuite au bombardement d'Odessa et prit part à la désastreuse expédition de la Dobruska. Atteint par le choléra, il rejoignit l'escadre, se trouva au débarquement à l'Alma et, quelques jours après, campait sous les murs de Sébastopol, détaché aux batteries de siége, qu'il ne quitta que pour prendre part aux deux expéditions de la mer d'Azof et d'Eupatoria. Après la prise de Sébastopol, il fit partie de l'expédition de Kinburn. Il a peint, sur cette rude guerre, vingt et un tableaux qui figurent au musée de Versailles.

Après avoir fait partie de la députation d'officiers envoyée pour assister à la grande revue navale de S. M. la reine d'Angleterre, il suivit l'empereur dans son voyage en Bretagne et en Normandie. Au retour de cette excursion, il exécuta pour l'impératrice une suite de vingt petits tableaux représentant les faits principaux du voyage. Lors de la campagne d'Italie, il assista aux combats de Montebello, de Magenta et de Solferino. A son retour, il sollicita vainement la faveur d'être envoyé à l'expédition de Chine. Il exécuta alors pour l'empereur de Russie une grande toile du *Combat de Sinope*, l'une des plus remarquables qu'il ait produites.

La guerre s'étant, en 1860, rallumée en Italie, Durand-Brager, alors embarqué sur l'escadre de la Méditerranée, assiste à la prise de Palerme, se trouve à Malazzo, à Messine, à la prise de Reggio. Dans un livre publié chez Dentu, il a donné le récit de cette campagne. Il reçut ensuite une mission du ministère de l'Algérie et des colonies sur la côte sud de Sicile; il s'agissait de déterminer la position des pêcheurs de corail et d'étudier les moyens propres à les décider à venir se fixer sur nos côtes d'Afrique, vers Stora et Delhys. Quelque temps après, il suivit officiellement l'empereur dans son voyage en Algérie; il était embarqué sur la frégate cuirassée la *Normandie*, et fit à bord même, pendant le voyage, vingt et un tableaux qui rappellent les principaux épisodes de cette pérégrination. Ces toiles sont actuellement au palais de l'Elysée. La veille du jour où l'escadre rentrait en France, il recevait de la main du souverain la croix d'officier de la Légion d'honneur. A peine débarqué, il reprit la mer avec l'escadre cuirassée de la Manche.

En 1866, Durand-Brager rejoignit l'armée italienne, assista à la bataille de Custozza, au passage du Pô, et suivit le corps du général Cialdini. Il a raconté, dans un volume édité par Dentu, les événements de cette campagne. Au retour, il peignit deux panoramas de la *Bataille de Lissa* pour l'empereur d'Autriche. En 1869, il exécuta pour Versailles : le *Deuxième combat entre les batteries japonaises et les escadres alliées*.

Aux ouvrages déjà mentionnés de cet artiste, il faut ajouter : la *Marine française* (36 planches in-fol.); la *Marine du commerce* (36 planches in-fol.); les *Corsaires français*, recueil non terminé; une suite d'*Etudes de marine;* un ouvrage avec texte illustré : *Types et physionomie des armées d'Orient*, publié par l'*Illustration;* un autre, intitulé : *Physiologie des armées européennes*, publié par l'éditeur Bourdillat; de nombreuses illustrations pour divers ouvrages, entre autres un superbe *Voyage autour du monde*, publié par Mame; enfin une grande quantité de tableaux dont les plus importants sont : *Naufrage du baleinier le* Solidor; une *Vue d'Eupatoria*, donnée au musée de Nantes par l'impératrice; *Evasion des prisonniers français du ponton la* Vieille-Castille *dans la rade de Cadix; Une marée basse*, au musée de Laval; un tableau représentant le vapeur le *Gomer*, offert par le roi Louis-Philippe à la reine d'Angleterre.

Telles sont, jusqu'à ce jour, les œuvres de Durand-Brager. Aujourd'hui qu'il se repose par le travail de sa vie agitée, il modifie son faire; sa peinture devient plus serrée, plus solide. Jamais il n'a voulu céder aux prétendues exigences de la transparence; il peint la mer comme il l'a vue si longtemps, telle qu'elle est. Habile dessinateur, il a pris place entre ses deux maîtres, Gudin et Isabey. Son style, cependant, tout en procédant de l'un et de l'autre, est tout personnel : il a une originalité. Aussi voit-il chaque année augmenter le nombre de ses élèves.

DURAND-FAGE, illuminé protestant. V. FAGE (Durand).

DURAND-FARDEL (Max), médecin français, né à Paris en 1815. Il fit ses études médicales dans sa ville natale, où il passa son doctorat en 1840. Depuis lors, M. Durand-Fardel est devenu professeur à l'Ecole pratique et a été nommé inspecteur des sources d'Hauterive, à Vichy. On lui doit des ouvrages fort estimés. Nous citerons : *Traité du ramollissement du cerveau* (1843, in-8°); *Des eaux de Vichy sous les rapports clinique et thérapeutique* (1851, in-8°); *Traité clinique et pratique des maladies des vieillards* (1854, in-8°); *Lettres médicales sur Vichy* (1855, in-8°); *Traité thérapeutique des eaux minérales de France et de l'étranger, et de leur emploi dans les maladies chroniques* (1857, in-8°); *Traité pratique des maladies chroniques* (1863, 2 vol. in-8°), etc.

DURAND DE MAILLANE (Pierre-Toussaint), canoniste, constituant et conventionnel, né à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône) en 1729, mort à Aix en 1814. Il était avocat au parlement de cette ville lorsque la sénéchaussée d'Arles le nomma député aux états généraux. Il y fut l'un des membres les plus influents du comité ecclésiastique, rédigea avec Martineau l'important rapport sur la constitution civile du clergé, et eut une grande part au décret relatif au mariage civil. Réélu à la Convention, il s'y prononça, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et le bannissement à la paix, garda le silence pendant la Terreur; mais, dans la journée du 9 thermidor, voyant Robespierre faire un appel aux « hommes vertueux de la plaine » et le jugeant perdu, il lui lança cette apostrophe, qui fut le signal du soulèvement de ces hommes restés jusqu'alors immobiles : « Scélérat! la vertu, dont tu profanes le nom, doit te traîner à l'échafaud. » Durand-Maillane se signala ensuite par sa rage réactionnaire. Envoyé en mission dans la Provence, il y poursuivit à outrance les terroristes et couvrit de sa protection des bandes d'assassins connues sous le nom de *compagnies de Jésus*. Il passa ensuite au conseil des Anciens, y apporta le même esprit, se vit enveloppé dans la proscription du 18 fructidor et ne dut qu'à son grand âge de ne pas être déporté à la Guyane. Du 18 brumaire jusqu'à sa mort, il remplit les fonctions de juge à la cour d'appel d'Aix. On a de lui : *Dictionnaire du droit canonique* (1761, 2 vol. in-4°); *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale* (1791, in-8°); *Histoire de la Convention nationale* (Paris, 1825, in-8°).

DURAND-MOLARD (Martin), publiciste français, né à Châtillon-sur-Chalaronne en 1771, mort à Nantes en 1831. Dès qu'il eut achevé ses études à Lyon, il se rendit à Paris (1790), où il collabora successivement à la *Gazette universelle* et aux *Nouvelles politiques* (1792), feuilles qui combattaient à outrance la Révolution. Forcé de se cacher pendant la Terreur, Durand-Molard devint, après le 9 thermidor, rédacteur du *Courrier républicain*, journal qui n'avait de républicain que le titre, ne cessa d'attaquer la Convention et les institutions nouvelles, fut un des principaux membres de la section Lepelletier, prit part à l'insurrection des sections au 13 vendémiaire, parvint encore une fois à se cacher et fut condamné à la peine de mort par contumace (1795). Malgré cette condamnation, il dirigea, deux ans plus tard, la feuille royaliste l'*Europe politique et littéraire*. Proscrit le 18 fructidor de la même année, Durand-Molard se réfugia à Lyon, où il fit paraître plusieurs brochures en faveur des Bourbons. Après le 18 brumaire, il obtint de Bonaparte une place d'inspecteur dans les administrations militaires, puis fut nommé secrétaire général à la Martinique, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1807. Lors de la rentrée des Bourbons en 1814, il retourna à la Martinique au même titre, et revint en France en 1827. N'ayant pu obtenir alors aucun emploi, il se retira à Nantes, où il termina ses jours. Ses principaux écrits sont : *Antidote à la proclamation du Directoire*, dialogue (Lyon, 1799); *Recueil des ordonnances coloniales ou Code de la Martinique* (1807 et suiv.); *Essai sur l'administration intérieure des colonies* (Paris, 1814).

DURAND DE PERNES, troubadour, né à Pernes, dans le Comtat Venaissin, vivait au XIIIe siècle. Il était tailleur, ainsi que nous l'apprend un manuscrit du Vatican, où se trouvent deux sirventes dont on lui attribue la paternité : l'un est un chant en l'honneur de la guerre; l'autre a pour sujet la spoliation dont Raymond VII, comte de Toulouse, fut victime, et dont saint Louis fut l'auteur. Ce sirvente exprime avec une grande énergie la haine que les hommes du Midi ressentaient à cette époque pour les hommes du nord de la France.

DURAND DE SAINT-POURÇAIN, philosophe de l'école scolastique, né en Auvergne à une époque indéterminée du XIIIe siècle, mort vers l'an 1332. On sait peu de chose de sa personne. Il était entré de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique et y avait acquis une réputation de savoir qui le fit appeler à Rome auprès du pape Jean XXII. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de maître du sacré palais (*magister sacri palatii*), et revint plus tard en France, où il fut fait évêque du Puy en 1318, et, en 1326, évêque de Meaux.

Comme philosophe, il était nominaliste, probablement disciple d'Occam, avec lequel il contribua à la réaction qui eut lieu à cette époque contre le réalisme, et dont le succès devait amener la ruine de la philosophie scolastique. Il avait commencé par être thomiste et ne partagea qu'à un âge avancé les doctrines d'Occam.

Duns Scot avait rendu au réalisme un éclat inattendu. Une lutte n'avait pas tardé à s'établir entre ses disciples et les partisans du nominalisme. Peut-être Durand de Saint-Pourçain ne se fût-il pas mêlé de la querelle s'il n'avait cru voir dans le nominalisme un moyen de combattre les thomistes, devenus ses adversaires déclarés. Toujours est-il qu'il soutint contre eux que les âmes n'étaient point égales de leur nature. D'autre part, il semble nier l'âme en admettant que son essence n'est qu'une activité continue, ce qui autorise à supposer que cette activité n'est que le fruit de l'organisme. L'activité continue sert à Durand de Saint-Pourçain à distinguer l'âme de ses facultés, car l'activité de celles-ci est discontinue. Sa théorie de la volonté est tout à fait différente de celle de saint Thomas. Il rejette également l'existence des espèces, admise par la plupart de ses contemporains, pour ne voir parmi les êtres vivants que des individus.

La vérité, pour lui, n'existe pas d'une manière objective; elle est tout entière dans l'entendement, comme de nos jours l'a professé Hegel dans sa *Philosophie de l'esprit*. Son *Commentaire des sentences* peut être regardé comme le résumé de ses théories en même temps que comme l'arsenal où il a réuni ses objections contre les philosophes de son temps.

En définitive, Durand n'a point une physionomie originale; il n'a pas d'idées personnelles; il ne fait que défendre ou attaquer celles d'autrui; mais son activité infatigable lui assurait une certaine influence sur le mouvement intellectuel au commencement du XIVe siècle.

On a de lui : *In sententias theologicas Petri Lombardi commentariorum libri quatuor* (Venise, 1586, 1 vol. in-fol.; l'ouvrage avait été plusieurs fois imprimé auparavant, il ne l'a pas été depuis); *De origine jurisdictionum sive De jurisdictione ecclesiastica et de legibus* (Paris, 1506, 1 vol. in-4°); *De statu animarum sanctarum postquam resolutæ sunt a corpore;* cet opuscule a été supprimé ou perdu; dans tous les cas, il est inédit; l'auteur l'avait dirigé contre une opinion du pape Jean XXII sur la béatitude des élus en attendant le jugement dernier; *Statuta synodi diœcesis Aniciensis anni* 1320, publiés par le P. Gissey dans son *Discours historique sur la dévotion à Notre-Dame du Puy en Velay* (Lyon, 1620, 1 vol. in-8°). A consulter sur cet écrivain : *Syllabus rationum quibus Durandi causa defenditur*, dans les œuvres de Launoy.

DURAND-SAVOYAT (Napoléon), homme politique français, né à Iseaux (Isère) le 24 octobre 1800, mort le 25 avril 1859. Il était fils d'un cultivateur. Après avoir achevé ses études aux instituts agricoles d'Hofwyll, près de Berne, et de Roville, près de Nancy, il fut quelque temps fermier, puis il exploita ses propres domaines à Cornillon, près de Mens (Isère). En 1830, il participa activement à la fondation du journal démocratique le *Dauphinois*, et, jusqu'en 1848, il resta inébranlablement attaché à l'opposition radicale. Elu par 78,432 suffrages, le treizième sur quinze, représentant du peuple pour le département de l'Isère, il prit place dans les rangs de l'extrême gauche et vota contre le cautionnement des journaux, contre l'impôt progressif, contre les deux Chambres, contre le remplacement militaire, contre la proposition Rateau et Lanjuinais (dissolution de la Constituante), contre la suppression des clubs; pour le droit au travail, le crédit foncier, les lois organiques, la diminution de l'impôt du sel, la circulation des écrits pendant les élections. Il fit partie du comité de l'agriculture. Après l'élection du 10 décembre, il combattit la politique napoléonienne et demanda la mise en accusation du président et de ses ministres à l'occasion du siége de Rome. Réélu le sixième dans son département à l'Assemblée législative, il continua de voter avec l'opposition démocratique. Le coup d'Etat du 2 décembre le renvoya à ses travaux agricoles. Fidèle à ses principes, il vécut dès lors dans la retraite. En 1848, il avait participé à la rédaction de la *Feuille du peuple*, avec ses collègues Félix Pyat et Babaud-Laribière.

Durandal, nom que les romanciers du moyen âge ont donné à l'épée du paladin Roland, le héros de Roncevaux. Il était d'usage dans la chevalerie de donner un nom particulier aux épées célèbres. Ainsi l'épée de Charlemagne s'appelait *Joyeuse*, celle d'Ogier *Haute-clère*, etc. Il est souvent question de l'épée de Roland dans les romans de chevalerie. Turpin la nomme *Durendat*, et il explique le sens de ce mot en disant : « Ço est à dire : *Dur cop en done* (dur coup en donne). » Cette forme corrompue est restée dans quelques patois de nos provinces. C'est ainsi qu'à Boulogne-sur-Mer on donne l'épithète de *Durandat* à un homme dur, insensible : *Il a beau se plaindre, son maître est un* DURANDAT *qui l'accable de travail.*

Dans la chronique de Turpin, on voit Roland, avant de mourir, faire des adieux touchants à cette épée « douce, belle, avenante, nette et bien tranchante, la plus ferme de toutes, la meilleure et la plus vaillante. » — « O douce épée, lui dit-il en la regardant dévotement, épée à la poignée d'or et à la croix dorée, certes, celui qui t'aura n'est pas près d'être vaincu ni épouvanté. Le diable ne lui peut faire de mal : il est ceint de la loi divine. Si j'eusse pu vivre, la gent sarrasine eût été par toi détruite, et la foi de la chrétienté exhaussée, ainsi que les louanges de Dieu et sa gloire. O douce épée! ô bienheureuse épée qui n'as jamais eu de rivale et n'en auras jamais, celui qui te forgea, ni avant ni après, ne fit une arme aussi bonne; car nul homme ne peut vivre longtemps lorsqu'il a été blessé par toi! Certes, j'aurais eu fort grand chagrin si de mauvais ou de preux chevaliers, ou quelqu'un de ces félons sarrasins te trouve! Oui, cela me pèsera fort. » Quand Roland eut dit ces paroles, pour que son épée ne tombât aux mains des Sarrasins, il la frappa trois fois sur le marbre, car il voulait la briser; mais il n'y réussit pas : l'épée fendit le marbre en deux moitiés et se ficha en terre sans aucun dommage. V. ROLAND.

DURANDE (Jean-François), médecin français, né à Dijon, mort en 1794. Il professa la botanique et devint membre de l'Académie de sa ville natale. Durande a publié divers opuscules : des mémoires dans le *Recueil de l'Académie de Dijon;* des *Eléments de chimie* (Paris, 1778, in-8°); *Notions élémentaires de botanique* (Dijon, 1781); *Flore de Bourgogne* (Dijon, 1782, 2 vol. in-8°); *Mémoire sur l'abus de l'ensevelissement des morts* (Strasbourg, 1789, in-8°).

DURANDI (Jacques), poëte et historien italien, né à Fantia, près de Verceil, en 1739, mort en 1818. Il se fit recevoir docteur en droit en 1762; mais, comme il joignait à une vive répulsion pour la chicane un goût prononcé pour les belles-lettres, il renonça au barreau, composa un poëme, *Ariana abandonnata* (Turin, 1759), qui fut bien accueilli, des opéras qui furent joués avec succès, puis fit paraître des ouvrages historiques. Ses talents attirèrent l'attention du gouvernement et lui valurent d'être successivement nommé substitut du procureur du roi (1774), conseiller à la cour des comptes (1782), avocat patrimonial de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare. Pendant l'occupation française (1800-1814), Durandi vécut dans la retraite et publia un grand nombre d'ouvrages. Il fut nommé président de la chambre des comptes lors de la restauration de la maison de Savoie. Ses principaux ouvrages sont : *Opere drammatiche* (Turin, 1766, 1 vol. in-8°); *Saggio della storia degli antichi popoli d'Italia* (Turin, 1769, in-4°); *Degli antichi cacciatori Polentini in Piemonte* (1773, in-8°); *il Piemonte cispadano antico* (Turin, 1774, in-4°); *Saggio di scoperte geografiche dei moderni viaggiatori nell' interno dell' Africa* (Turin, 1801); *Della Marca d'Ivrea* (1804, in-4°); *Della populazione d'Italia circa l'anno di Roma* 526 (1806, in-4°); *Dell' origine del diritto regale della caccia* (1809), etc.

DURANDO (Jean), général italien, né à Mondovi vers 1805, mort à Florence en 1869. Il entra de bonne heure dans l'armée; il était lieutenant au régiment de Coni en 1830, lorsque la découverte d'une conspiration, dans laquelle il était impliqué, ainsi que son frère, le fit destituer. Il alla rejoindre son frère en Belgique et entra, avec le grade de capitaine, dans une légion étrangère au service du gouvernement constitutionnel de Portugal. De 1832 à 1834, il se distingua dans tous les combats auxquels il assista, reçut deux blessures et devint chef de bataillon, puis, en 1835, lieutenant-colonel des *chasseurs d'Oporto* au service de l'Espagne. Il fit, à la tête de ce corps, les campagnes de 1836 à 1840 contre don Carlos et obtint le grade de général. Rentré plus tard en Piémont, sa réputation de bravoure et d'expérience le fit appeler à Rome pour y organiser et commander la petite armée romaine. Il fut ensuite nommé lieutenant général, et partit de Rome au commencement d'avril, à la tête d'une division de 5,000 hommes de troupes de ligne, tandis que le général Ferrari prenait le commandement des volontaires. Durando eut assez de cœur pour ne tenir aucun compte de l'ordre qu'il reçut de Pie IX de ne pas participer à la guerre nationale, et il franchit le Pô pour venir au secours des provinces vénitiennes. Il réunit les troupes de Ferrari aux siennes et soutint avec elles quelques combats honorables à Montebelluno, à la Cornuda et devant Trévise. N'ayant pu empêcher la jonction de l'armée autrichienne avec Radetzky et forcé de se renfermer dans Vicence, Durando y repoussa, le 21 mai 1848, avec 10,000 hommes à peine, dont moitié de volontaires, les attaques du comte de Thün, qui disposait de 18,000 soldats et de 40 canons contre cette ville ouverte. Thün y perdit plus de 1,000 hommes. Il fut assailli de nouveau le 10 juin par Radetzky, à la tête de 35,000 hommes et de 110 bouches à feu, soutint énergiquement la lutte la plus inégale jusqu'à ce que les positions dominantes des Monti-Berici eussent été enlevées, non sans des pertes considérables subies par les Autrichiens. Alors, pour épargner à Vicence un bombardement et une dévastation générale, Durando souscrivit à une capitulation honorable qui lui permettait de quitter la ville avec armes et bagages et enseignes déployées, sous condition de ne pas servir pendant trois mois contre l'Autriche. Radetzky, de son côté, s'engageait à n'exercer aucune représaille contre les habitants de la valeureuse cité; mais, comme il était facile de le prévoir, cet article de la capitulation fut bientôt violé. Durando, délié par ce manque de foi, voulut alors rentrer sur le territoire lombard et venir prêter son appui à Charles-Albert. Mais le pape, dont les vœux secrets appelaient le triomphe de l'Autriche, s'opposa à cette résolution, et Durando, ne voulant pas rester plus longtemps au service d'une cause antinationale, vint offrir son épée au roi de Sardaigne. Charles-Albert, qui se préparait à tenter de nouveau le sort des armes, lui confia, en 1849, le commandement de la première division du corps expéditionnaire sarde, avec lequel Durando prit une part active aux batailles de Mortara et de Novare. Il fut nommé depuis au commandement de la division militaire de Gênes, et fit ensuite la campagne de Crimée en qualité de chef de la première division du corps expéditionnaire. Il fut de nouveau, en 1859, chargé de conduire à l'ennemi la première division piémontaise, composée des brigades des grenadiers de Sardaigne et de Savoie, qui prit une part importante à la bataille de Solferino en enlevant les positions de la Madonna delle Scoperte. Après la guerre, il fut nommé général d'armée (maréchal) et commandant du corps d'armée de l'Etrurie. Depuis l'institution, en Italie, des grands commandements militaires, Durando a été placé à la tête de celui de Milan. Il est, en outre, sénateur depuis 1860.

Chargé, pendant la campagne de 1866, du commandement du premier corps de l'armée italienne, composé des divisions Cerale, Pianelli, Brignone et Sirtori, le général Durando reçut, dans la journée du 24 juin, connue sous le nom de bataille de Custozza, la mission de s'emparer des hauteurs qui séparent Peschiera de Vérone. Durando déploya dans cette bataille sa bravoure ordinaire; mais il n'y montra ni sûreté de coup d'œil, ni science de mouvements, et, en échouant dans son entreprise, il fit avorter tout le plan de l'état-major italien. On a dit que, dans cette journée, l'armée italienne n'avait pas eu de général en chef. Les seuls chefs qui commandèrent en réalité furent les généraux des huit divisions engagées; de là l'impossibilité d'agir de concert. Un des divisionnaires de Durando, Pianelli, obtint de brillants succès; Sirtori protégea la retraite; mais les divisions Brignone et surtout Cerale, engagées inconsidérément l'une après l'autre, souffrirent beaucoup. La division Cerale franchit le Mincio la première dans la matinée du 24; tout à coup elle est foudroyée par le feu de vingt-quatre pièces d'artillerie et prise en flanc par les régiments autrichiens Crenneville et archiduc Léopold. Le général Cerale est mortellement blessé; l'un de ses généraux de brigade, Rey de Villarey, est tué; l'autre, Dho, est blessé; surpris, étourdis sous ce feu terrible, les régiments plient et se rompent, la déroute commence. Durando accourt, et, d'après M. Petruccelli della Gatina, il s'écrie, s'adressant aux soldats : « Quoi! vous voulez donc qu'on dise encore de nous que nous ne sommes qu'un peuple d'artistes! » Les soldats s'arrêtent et retournent à la charge. Mais quelques moments après, à une heure après midi, Durando est lui-même atteint d'une balle qui lui fracasse la main et qui l'oblige à se retirer. La journée était perdue.

DURANDO (Jacques), général et homme d'Etat italien, frère du précédent, né à Mondovi (Piémont) en 1807, mort en 1869. Il fut destiné par son père à la profession d'avocat; mais, après avoir fait son cours de droit à l'université de Turin, où il s'était lié intimement avec Brofferio, il prit part, avec ce dernier et d'autres jeunes gens, à une conspiration libérale qui devait éclater en 1831; il rédigea une adresse au roi qui fut imprimée clandestinement et dans laquelle il demandait une constitution; mais, découverte fortuitement, elle amena l'arrestation de Brofferio et de plusieurs autres. Durando se réfugia en Suisse, puis passa en Belgique et s'y engagea dans la légion étrangère commandée par Achille Murat. Il était sergent lorsque la légion fut dissoute, après que l'indépendance de la Belgique eut été assurée. Alors une nouvelle légion se forma pour aller soutenir en Portugal les droits de la reine constitutionnelle doña Maria. Jacques Durando entra dans ce corps avec le grade de lieutenant et s'embarqua à Ostende en novembre 1832, sur un bateau à vapeur qui le conduisit à Oporto, apportant en même temps le choléra en Portugal et en Espagne. Durando, nommé capitaine d'une compagnie d'Italiens dans le 2e léger de la reine, se distingua à la défense d'Oporto et y fut blessé. Il reçut une seconde blessure à la tête de sa compagnie dans la grande et décisive bataille de l'Asseiceira (1834), où l'armée de don Miguel fut anéantie. Après la pacification du Portugal, il passa en Espagne pour soutenir la reine Isabelle contre le parti absolutiste, et entra comme major dans la légion des *chasseurs d'Oporto*. Il fut nommé colonel pour sa belle conduite dans un combat contre Cabrera et contribua au gain de la bataille de Chiva (1839), où il reçut trois blessures. En 1843, il quitta l'Espagne après la disgrâce d'Espartero, passa en France et rentra en Piémont, où il écrivit son livre de la *Nationalité italienne*, qu'il alla faire imprimer à Paris, et où il développa des idées qui lui firent interdire le retour dans son pays. Cet ouvrage, qui parut en 1846, après ceux de Gioberti, Balbo et d'Azeglio, produisit une grande sensation et plaça son nom à côté de ceux de ces penseurs. Dans ce livre, Durando examine les systèmes de Mazzini, de Gioberti et de Balbo, les rectifie et cherche à les concilier. Rentré en Piémont en 1847, à l'époque des réformes de Charles-Albert, il y fonda le journal libéral modéré l'*Opinione*, et, avec Cavour, Brofferio et Santa-Rosa, il alla demander une constitution à Charles-Albert. En mars 1848, Durando, nommé général, fut envoyé, à la tête d'un corps de volontaires lombards, sur la frontière du Tyrol, où il repoussa avec succès les attaques des Autrichiens. Il s'y maintint jusqu'à ce que l'armée piémontaise eût évacué la Lombardie. Alors seulement il opéra sa retraite au milieu de nombreuses difficultés et ramena en Piémont sa brigade de 5,000 volontaires. Nommé, à son retour, lieutenant général, il assista à la malheureuse bataille de Novare en qualité d'aide de camp du roi Charles-Albert (mars 1849). Pendant les années qui suivirent, il appuya à la Chambre des députés la politique du comte de Cavour et décida, par un discours éloquent, le vote de l'expédition de Crimée. Il fut ministre de la guerre pendant cette expédition, et dut aplanir des difficultés survenues dans le cabinet à l'occasion de la suppression des couvents. Au retour de Crimée du général Lamarmora, il lui remit son portefeuille et fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople. Il occupa ce poste de 1856 à 1861 et conclut, dans cette dernière année, un traité avantageux pour l'Italie avec la Porte ottomane. De retour à Turin, il siégeait au sénat lorsqu'en avril 1862 M. Rattazzi l'appela à faire partie du ministère du 1er mars, qui avait succédé à celui du baron Ricasoli. Il accepta, malgré ses infirmités, le portefeuille des affaires étrangères et dut faire face à une situation dangereuse pour l'Italie. Après l'affaire d'Aspromonte, il rédigea une note célèbre (8 octobre) dans laquelle, tout en blâmant la tentative de Garibaldi, il en approuvait le but, et mettait la France en demeure de se prononcer sur la question romaine. On sait comment la France répondit. Le 8 décembre, le ministère Rattazzi se retirait devant M. Farini.

DURANGO, ville du Mexique, ch.-l. du départ. de son nom, à 726 kilom. N.-O. de Mexico, dans la Sierra-Madre, à 2,000 mètres d'altitude, par 24° 25′ de lat. N. et 105° 54′ de long. O.; 22,700 hab. Siége d'un évêché érigé en 1620; séminaire, plusieurs couvents, ancien collége de jésuites. Hôtel des monnaies, affinerie d'or, manufacture de verre, imprimerie, tanneries, fabrication d'étoffes de laine; exploitation de riches mines d'argent et de mines de fer dans les environs. Commerce assez important de bestiaux et de cuirs. A peu de distance, dans la plaine, on voit une masse de fer et de nickel, du poids d'environ 1,900 myriagrammes, regardée comme un énorme aérolithe. Durango, appelée aussi *Guadiana* et *Ciudad de Victoria*, fut fondée en 1559 par le vice-roi Velasco, comme poste militaire; cette ville dut son rapide développement aux richesses minérales de la contrée où elle est située. ‖ Ville d'Espagne, province et à 27 kilom. S.-E. de Bilbao, près du confluent de la petite rivière de son nom et de la Manaria; 4,000 hab. Tissus de laine et de coton; toiles de lin; forges et martinet de fer; centre d'une fabrication assez importante de quincaillerie et surtout de bonnes lames d'épée. Exportation de céréales, fruits et liqueurs excellentes; importation de vin, huile et safran. Cette ville, autrefois entourée de murs percés de six portes, dont quatre sont encore debout, est située dans une des rares plaines de la contrée, entourée de hautes montagnes. Pendant la guerre civile, elle servit longtemps de quartier général au prétendant don Carlos.

DURANGO (DÉPARTEMENT DE), division administrative du Mexique, formant autrefois, avec la province de Chihahua, l'intendance de la Nouvelle-Biscaye, et comprise entre les provinces de Coahuila et de Nuevo-Léon à l'E., de Zacatecas et de Jalisco au S., de Chihahua au N. et de Cinaloa à l'O.; par 23° 45′ et 31° 50′ de lat. N.; 104° 30′ et 110° 10′ de long. O. Superficie, 131,600 kilom. carrés; pop., 170,000 hab., dont très-peu d'Indiens. Chef-lieu, Durango; villes principales, Guarisamey, San-Juan-del-Rio, San-José-del-Parral, Nombre-de-Dios, Mapimi.

Ce département, qui occupe la partie nord du grand plateau mexicain, est dans une position dont l'élévation varie entre 1,500 et 2,800 mètres au-dessus du niveau de la mer; le climat y est sain, mais froid dans la saison des pluies et très-chaud dans la saison sèche. Il est traversé du nord au sud par les Cordillères, qui y prennent les noms de Sierra de Carçay et de Sierra-Madre; le Culiacan, le Rio-Nazas et le Guanabal sont les principaux cours d'eau qui l'arrosent. Dans la partie sud-est s'étend un vaste désert pierreux, impropre à la culture, nommé Bolson de Mapimi. Le département de Durango renferme peu de forêts et passe pour le moins fertile du Mexique; cependant les plaines qui avoisinent les rivières et les lacs sont assez bien cultivées et produisent du blé, du riz, du maïs, toutes les plantes potagères et, dans certaines expositions, du coton et de l'indigo. Les flancs des montagnes sont couverts de vastes pâturages où paissent de nombreux bestiaux. Ce département nourrit encore de fort beaux chevaux dont un grand nombre vivent à l'état sauvage. Dans le désert de Mapimi on rencontre des ours, des cerfs et une espèce d'antilope; les abeilles et les cochenilles abondent dans les campagnes, et les poissons dans les lacs et les rivières. Comme la plupart des provinces mexicaines, celle de Durango a de riches mines d'argent et de cuivre; on cite celles de Durango, de San-Pedro-de-Batopilas, de Nombre-de-Dios et de Parras. L'industrie de cette contrée produit de grosses étoffes de laine, des toiles de coton, des tapis, des armes. Le commerce d'exportation consiste en chevaux, en bestiaux, en jambons, en cuirs; l'importation a principalement pour objet les denrées coloniales et les articles manufacturés d'Europe.

DURANS, poëte français de la fin du XIIIe siècle. Il est l'auteur d'un conte intitulé les *Trois bossus*, qui a été publié dans le recueil de Barbazan et traduit en prose par Legrand d'Aussy.

DURANT (du-ran) part. prés. du v. Durer : *Des étoffes* DURANT *très-longtemps.*

DURANT, ANTE adj. (du-ran, ante — rad. *durer*). Qui dure, qui est durable : *A ce symbole par trop mobile de la chemise, il substitue celui du paletot, qui est un peu plus* DURANT *sur nos épaules.* (Rom. Cornut.) ‖ Peu usité.

DURANT prép. (du-ran — rad. *durer*). Pendant, dans le temps de : DURANT *un siècle.* DURANT *toute sa vie. Dieu a suscité des prophètes* DURANT *seize cents ans.* (Pasc.) *Les larmes que tu auras fait répandre* DURANT *ta vie couleront en moins à l'heure de ta mort.* (A. d'Houdetot.) *Agir dans la passion, c'est mettre à la voile* DURANT *la tempête.* (Beauchêne.)

Que de fois l'indigence, au fond de notre asile
Sans feu, *durant* l'hiver, fixa son domicile!
C. DELAVIGNE.

‖ Pendant tout le temps, toute la durée de. Prise dans ce sens, la préposition se place après son complément : *Elle en a la jouissance sa vie* DURANT. *On vous parle une heure* DURANT, *et vous ne répondez pas à ce qu'on vous dit.* (Mol.) *Une bonne petite polémique bien nourrie, qui s'éternise et qu'on a sa vie* DURANT, *comme cela repose et dispense de chercher!* (Ste-Beuve.) ‖ Dans l'espace, dans l'étendue de : DURANT *ces trois chapitres, on ignore de quoi il s'agit.* DURANT *tout ce chemin, des chênes s'élèvent des deux côtés. Il semble,* DURANT *tout ce livre, n'avoir voulu faire qu'une marche couverte.* (Ste-Beuve.)

— **Syn. Durant, pendant.** La dernière de ces prépositions exprime une simultanéité moins complète que la première; il suffit qu'une chose arrive à l'un des instants compris dans une durée beaucoup plus longue, pour qu'on puisse dire qu'elle est arrivée *pendant* cette durée. *Durant* marque une simultanéité qui comprend tous les instants; on habite la campagne *durant* l'hiver, c'est-à-dire tant que l'hiver dure.

DURANT (Gilles), sieur DE LA BERGERIE, poëte français, né à Clermont en 1554, mort à Paris vers 1615. Cet écrivain, qui, nous dit-on, devait plus à la nature qu'au travail, fut avocat au Parlement de Paris, et Pasquier le met au nombre des neuf jurisconsultes qui travaillèrent à la réforme de la *Coutume* de Paris. Dépourvu de toute ambition, peu soucieux de la gloire littéraire, il préférait le plaisir à l'étude, et il peint sa parfaite incurie dans une pièce un peu négligée, composée de neuf strophes de vers de sept syllabes. En voici une :

Je n'ay estats ni offices,
Je n'ay point de bénéfices,
Ni de biens plus qu'il me faut :
De mes désirs je suis maistre;
Et tel que Dieu m'a fait estre,
Je n'aspire point plus haut.

Les *Œuvres* de Gilles Durant (Paris, 1594, in-12) se composent d'un assez grand nombre d'odes, d'élégies, de sonnets, de chansons, complaintes, madrigaux, et de plusieurs imitations des *Psaumes* de David. Ces pièces sont intéressantes, au point de vue historique, par les sujets qu'elles traitent. La meilleure des productions du sieur de La Bergerie est sa *Lamentation sur l'asne ligueur, mort en* 1590, *pendant les états.* Ce morceau, qui fait partie de la *Satire Ménippée*, est un chef-d'œuvre de naïf badinage, de grâce sans apprêt.

Le naturel et la facilité sont les qualités de la poésie de Gilles Durant, d'ailleurs froide, hérissée de jeux de mots et trop abondante en diminutifs.

Cet auteur, peu connu, a, de plus, imite en vers français quelques poésies latines d'un de ses compatriotes et confrères, Jean Bonnefons (né à Clermont en 1554), qui fut également avocat au Parlement de Paris.

Le sieur de La Bergerie adresse ses inspirations à un être imaginaire, et il l'avoue très-ingénument dans cette strophe :

En mes vers nul je ne pince;
Je ne parle point du prince,
C'est un sujet dangereux;
Mais, sous un nom de Charlotte,
Je me flatte et me dorlote,
Et *me feins* estre amoureux.

Etrange fantaisie que celle de s'évertuer à peindre un sentiment qu'on ne connaît point! Mais il paraît que c'est en cela que consiste trop souvent le métier de poëte. Au reste, Gilles Durant n'avait nul besoin de faire au public cette confidence, sa poésie suffisant à le dire. La chaleur et l'émotion vraie lui manquent complétement.

DURANT (Samuel), théologien protestant français, né vers 1580 d'un bourgeois de Paris que la persécution avait forcé de se réfugier à Genève, mort en 1626. Son premier dessein fut d'embrasser la carrière des armes, à ce que prétend Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes;* mais il préféra remplir les fonctions du ministère évangélique. Il fut tour à tour ministre chapelain du landgrave de Hesse et de la sœur de Henri IV. Appelé à desservir l'église de Charenton, il s'acquit en peu de temps une brillante réputation de prédicateur. Aymon ne craint pas de dire que c'était « un éclair et un tonnerre en chaire. » Tout en faisant la part de l'exagération, on peut en conclure que Durant jouit d'une grande renommée. Ce qui le prouverait encore, ce sont les témoignages honorables que lui donnèrent les Eglises réformées en le nommant député au synode national de Saint-Maixent, en 1609; à l'assemblée politique de Saumur, en 1611, et, en 1615, à l'assemblée politique de Grenoble. Elu modérateur du synode de Charenton (1623), Durant se montra d'une sévérité excessive pour les arminiens et déclara qu'il fallait excommunier ceux qui n'auraient pas renoncé à leurs erreurs au bout de trois mois. Les ouvrages dont il est l'auteur sont peu nombreux : 1° *Défense de la confession des Eglises réformées de France* (Charenton, 1617, in-8°; Genève, 1625, in-8°), ouvrage auquel participèrent trois de ses collègues; 2° *Sermons sur Esaü* (Genève, 1618, in-8°); 3° *Méditations pour les Eglises réformées de France sur les afflictions de ce dernier temps* (Sedan, 1622, in-16; Genève, 1623, in-32); 4° *Trois sermons sur ces mots : N'éteignez point l'esprit* (Sedan, 1623, in-12).

DURANT DE CHAZELLE (Jacques), en latin **Caselius**, philologue français, né à Riom (Auvergne) vers 1560, mort vers 1603. Il étudia la jurisprudence sous Cujas, mais ne tarda pas à abandonner cette science pour se livrer à la culture des lettres. Durant a publié le fruit de ses études sous le titre de : *Variarum lectionum libri II* (Paris, 1582, in-8°).

DURANTE s. f. (du-ran-te — de *Durant*, n. pr.). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des verbénacées, tribu des lantanées,